



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation départementale de Paris
Pôle Ville Hôpital

**Arrêté n° 75-2024-05-23-0009
Modifiant l'arrêté n° 75-2024-04-02-00009
fixant la liste des médecins spécialistes et généralistes
agréés dans le département de Paris**

**Le préfet de la région d'Ile-de-France
Préfet de Paris
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 84-131 du 24 février 1984 modifié portant statut des praticiens hospitaliers ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

Vu l'arrêté du 3 juillet 2007 modifié fixant la rémunération des membres des comités médicaux prévus par le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 ;

Vu l'arrêté du 3 juillet 2007 modifié fixant la rémunération des médecins agréés, généralistes et spécialistes visés par le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1999 modifié autorisant la mise en place d'un traitement automatisé d'informations nominatives pour la gestion des agréments de médecins, des demandes d'avis médical concernant les fonctionnaires et assimilés et le secrétariat du comité médical et des commissions de réforme ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2024-04-02-00009, fixant la liste des médecins généralistes et spécialistes agréés dans le département de Paris ;

Considérant les demandes de renouvellement des médecins agréés depuis plus de trois ans (voir les liste des médecins généralistes et spécialistes ci-jointes) ;

Considérant les demandes de radiation des médecins agréés depuis plus de trois ans (voir les listes des médecins spécialistes et généralistes radiés ci-jointes) ;

Considérant les avis demandés, aux syndicats départementaux concernant le renouvellement des médecins agréés de Paris, et considérés comme rendus ;

Considérant les avis émis par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins suivants, et considérés comme rendus ;

- Avis de l'ordre des médecins de Paris en date du 21 mars 2024 (voir la liste des médecins agréés ci-jointe) avec les avis favorables et défavorables.
- Avis de l'ordre des médecins de la Seine-Saint-Denis en date du 29 avril 2024 concernant les Docteurs LAYAZID Rachid et PORTE-ARONDELLE Catherine (le docteur PORTE-ARONDELLE n'a pas demandé son renouvellement)
- Avis de l'ordre des médecins de la Seine-Maritime concernant le Docteur CASIMIR Laurence
- Avis de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine concernant les Docteurs POULAIN Jean-Jacques, MOURAD Jean-Jacques et le docteur GUERILLOT Pascal (qui n'ont pas demandé leur renouvellement)
- Avis de l'ordre des médecins de l'Aisne concernant le docteur DANG VU Ban
- Avis de l'ordre des médecins de l'Eure et Loir concernant le Docteur DUPRAT Philippe

Considérant la demande de radiation des médecins agréés généralistes et spécialistes (voir la liste ci-jointe) ;

Considérant les changements d'adresse des médecins suivants :

- Le Dr PHAM IAN Anh du 2, rue Rebeval – 75019 Paris au 16, Boulevard de la Villette – 75018 PARIS - Le numéro de téléphone ne change pas
- Du Docteur HOFFMANN Nadège du Service médical de la Préfecture - 3, rue Cabanis – 75014 PARIS à l'hôpital Saint-Joseph - Service des urgences – 85, rue Raymond Losserand – 75014 Paris - Nouveau numéro de téléphone 01 44 12 35 67
- Du docteur YLDIZ Joseph – 33 rue de Vouille – 75015 PARIS au 8, rue Paul Lons Courier – 75007 PARIS – nouveau numéro de téléphone 01 40 44 67 39
- Du Dr THERESY Jean-Charles – 82, Boulevard Montmartre – 75008 PARIS au 72, rue Césaria Evora – 75019 PARIS – nouveau numéro de téléphone 01 83 79 28 16
- Dr PORTIAS du 6, Place de la République Dominicaine – 75017 Paris à la Clinique JOUVENET 6, Square Jouvenet – 75016 PARIS – nouveau numéro de téléphone 01 46 22 30 75

Sur proposition du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

ARRETE

ARTICLE 1 : Les annexes I et II de l'arrêté n°75-2024-04-02-00009, fixant le renouvellement de la liste des médecins généralistes et spécialistes agréés pour le département de Paris sont remplacées par les annexe I et II du présent arrêté :

ARTICLE 2: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours au Tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 : Le directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site internet de la préfecture de Paris : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/

Fait à Paris, le **23 mai 2024**
Pour Le préfet de la région d'Ile de France,
Préfet de Paris,

SIGNE